

11/08/2010

Tenanciers de Dohem, de Théroouanne et de Saint-Martin

Dans mes archives, j'ai retrouvé d'une série de photos que je n'avais pas encore exploitée et que j'avais classée à tort dans le dossier Cléty. Il s'agissait de photos d'un registre des archives du Chapitre de St-Omer, cote 2G3524. Ce registre énumère des personnes de différents villages avec, pour chacune des personnes, la somme due sur les années 1631, 1632 et 1633.

La première page commence par

Recueil de diverses parties de menues rentes dues en villages de Dohen, Théroouanne, St-Martin, Lederselles et Srie de Burcques sur les ans 1631, 1632 et 1633.

Il ne s'agissait donc pas de Cléty. J'aurai pu exploiter ces archives l'année dernière lorsque j'avais travaillé sur le terrier de Dohem (cf. l'article publié dans les Dossiers généalogiques du CHHP).

Même s'il n'a pas une description des biens, cette liste, par le grand nombre de noms cités, présente un intérêt. Quelques noms de mes ancêtres apparaissent comme Marand ALEXANDRE. Et, en parcourant cette liste, j'ai découvert que la liste citait 3 Antoine DE LE POUVE distincts

- Antoine DE LE POUVE, fils Jehan
- Antoine DE LE POUVE, fils Pierre
- Antoine DE LE POUVE, le Joesne

(Les listes dans le registre sont ordonnées suivant les prénoms ; toutefois, l'ordre n'est pas toujours respecté).

Lorsqu'il y a des homonymes, pour les distinguer, le prénom du père ou la résidence est indiquée (exemple : Jehan CARON, de Cléty).

J'ai commencé à chercher des informations sur ces Antoine ; mais, je n'ai pas encore trouvé beaucoup de données. L'étude des DELEPOUVE est vraiment un casse-tête. (J'ai dans mon arbre un Antoine DELEPOUVE qui pourrait être le grand-père de Marie BOITEL et pour lequel je n'ai pu établir la filiation).

Dans il n'y a pas beaucoup de données sur Dohem ou Théroouanne. Pourquoi ce registre apparaît-il dans une liasse » Pièces diverses » du 2G ? De quelles rentes s'agit-il ?

Il se pourrait qu'il s'agisse de rentes perçues pour l'évêque de St-Omer, qui avait entre autres la Seigneurie de Burques et des biens à Lederzeele. Dans l'inventaire des Archives Hospitalières de Saint-Omer, archives qui sont conservées à Dainville, j'ai trouvé mention des rentes foncières de la seigneurie du Burque appartenant à l'évêché de St-Omer (liasse IV.B.15 – 1739-1754). Il est aussi fait mention des baux des biens de l'évêché de St-Omer à Lederzeele, Dohem et Théroouanne (Liasse IV.B.18 – 1742-1754).

Je viens de procéder au relevé des noms de Dohem, Théroouanne et St-Martin. Ce relevé peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante

<http://bchovaux.fr/data/Tenanciers%20de%20Dohem%201633.pdf>

Par ailleurs en travaillant sur Cléty, je me suis aperçu que j'avais fait une erreur dans mon relevé du [cueilloir de 1603](#) en écrivant

Marguerite DE WAVRANS, fille de Tassin, et Charles COUSIN

Il fallait écrire

Marguerite DE WAVRANS, fille de Tassin, et Charles, cousin.

Il s'agissait, en effet de Charles DE WAVRANS, cousin de Marguerite DE WAVRANS, fille de Tassin (ou Eustache), et lui-même, père d'une Marguerite.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>